

A RETENIR CETTE SEMAINE

Oïdium : Symptômes sur grappes en progression. _____ p 2

Mildiou : Situation stable. Grappes saines. _____ p 2

Tordeuses : Quelques pontes observées au vignoble. _____ p 3

STADES PHENOLOGIQUES



Les grappes se ferment.

Les baies continuent de grossir, et les grappes sont maintenant globalement bien fermées.

Le stade 33 « fermeture de la grappe » est observé depuis fin juin. On compte en moyenne 3 semaines entre le début de la fermeture de la grappe et le début de la véraison. Le stade 35 « début véraison » pourrait donc être atteint au début de la dernière décade de juillet.

Chardonnay, Pinot noir, Meunier : stade 33 « fermeture de la grappe ».

Le développement végétatif actuel conserve un peu moins de 15 jours d'avance par rapport à la moyenne décennale 2010-2019. La situation phénologique reste comparable à 2007, 2011 et 2018.

OÏDIUM

1.1 Situation

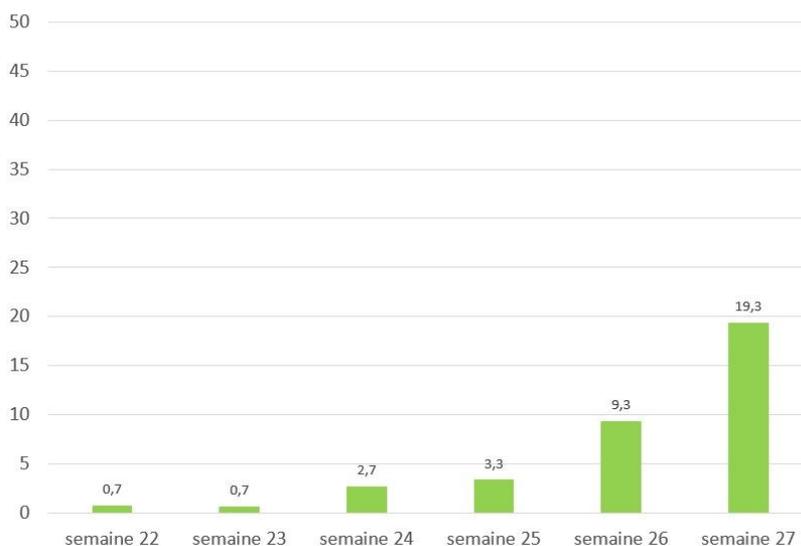
Sixième semaine de suivi sur grappes.

La situation sur grappes a encore évolué au vignoble depuis le dernier bulletin, essentiellement dans les parcelles déjà touchées les semaines précédentes où la fréquence de grappes touchées progresse. Des symptômes ont aussi été observés dans de nouvelles parcelles. La situation est équivalente dans les autres réseaux.

Sur le réseau SBT, de l'oïdium sur grappes a été vu dans 29 parcelles, soit un peu plus de 19 % des parcelles du réseau concernées (contre un peu plus de 9 % la semaine dernière). L'année dernière, à stade phénologique équivalent, 30 % de parcelles étaient concernées.

Dans les parcelles touchées, la fréquence de grappes touchées va de 2 % à 72 % (moyenne 10 %). L'intensité d'attaque varie de 1 baie à une dizaine de baies touchées par grappe.

% de parcelles concernées par de l'oïdium sur grappes



1.2 Analyse du risque

La réceptivité des grappes à de nouvelles contaminations est maintenant proche de zéro, mais la maladie peut continuer à progresser sur les baies déjà contaminées.

Restez vigilant jusqu'au stade « fin fermeture de la grappe » (soit vers le 20 juillet), notamment dans les parcelles présentant des symptômes sur feuilles et grappes.

Vérifiez l'état sanitaire de vos parcelles (50 grappes, en faisant un aller-retour dans la parcelle).

Adaptez la fin de la protection à l'état sanitaire de la parcelle constaté au stade « fin fermeture de la grappe » :

- Moins de 10 % de grappes touchées : arrêt de la protection;
- Plus de 10 % de grappes touchées : prise en compte du risque oïdium jusqu'au stade « début véraison ».

MILDIOU

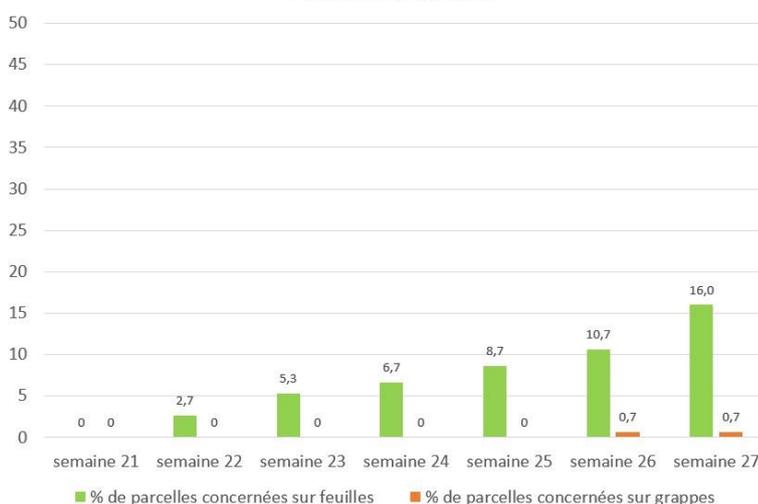
1.1 Situation

En raison de l'absence de pluies significatives, la situation reste très saine au vignoble. De rares nouveaux symptômes ont été signalés sur broues depuis le dernier bulletin. Les grappes sont saines.

Au niveau des parcelles du réseau, la présence de mildiou progresse très lentement : 16 % des parcelles sont actuellement concernées par la présence de mildiou sur feuilles (contre un peu plus de 10 % la semaine dernière). L'année dernière, à stade phénologique équivalent, 72 % des parcelles du réseau présentaient du mildiou sur feuilles.

Une seule parcelle du réseau est concernée par la présence de mildiou sur grappes.

Présence de mildiou



MILDIOU

Actuellement, il y a un cycle de mildiou en cours d'incubation, suite aux faibles pluies localisées (2 mm) du 02 juillet. D'après les abaques, les sorties de taches sur feuilles liées à cet épisode pluvieux sont attendues à partir de la fin de cette semaine (9 juillet).

1.2 Analyse du risque

En raison du temps sec et du stade phénologique avancé, le risque mildiou demeure très faible. Le vignoble est sain.

Le risque de nouvelles contaminations des grappes est maintenant très faible. En cas de pluies, les symptômes se limiteront maintenant aux jeunes feuilles. Un rognage permettra de limiter leur présence.

La protection des parcelles a pu être suspendue depuis début juillet. Début véraison, faites un dernier contrôle de l'état sanitaire du feuillage. En cas de dégradation, il sera important de prendre en compte le risque mildiou une dernière fois, pour accompagner au mieux la fin de saison et assurer un feuillage principal fonctionnel le plus longtemps possible pour une bonne mise en réserve.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

1.1 Situation

Le vol a débuté il y a deux semaines. Il s'intensifie progressivement, notamment pour les eudémis (source Comité Champagne). Une surveillance spécifique des œufs est en place sur les réseaux d'observation.

L'activité de ponte a démarré. Quelques œufs ont été vus dans des secteurs non confusés habituellement concernés par la présence de tordeuses, à Epernay, et dans l'Aube, dans les vallées de l'Arce et de l'Ource (Chervey, Landreville, source Chassenay d'Arce) ainsi qu'à Montgueux.

1.2 Analyse du risque

En secteurs non confusés, le risque G2 demeure potentiellement présent.

Dans les secteurs où des pontes ont été vues, et notamment en Côte des Bar, rapprochez vous de votre technicien de proximité habituel.



Œuf d'eudémis (irisé)



Œuf de cochylis (nacré)

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/index.php?id=2853502>

et de la DRAAF :

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>



ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE
RÉGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST SUR LA BASE
DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES
DU RÉSEAU VIGNE

Acolyance - Champagne Charles Collin - Champagne Chassenay d'Arce - Champagne
Veuve Clicquot Ponsardin - Champagne Vranken Pommery - Comité Champagne - Compas
- CSGV - CVC Nicolas Feuillatte - GDV Aube - GDV Marne - GEDV Aisne - Chambre d'Agric-
ulture de la Marne - Magister - Novagrain - Ets Ritard - Soufflet Vigne - Stahl - Union
Auboise - Union Champagne - Viti-Concept - Vinelyss.

Rédaction : Comité Champagne.

Relecture assurée par les Partenaires du Réseau.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Crédit photo : Comité Champagne, Visualhunt, DRAAF (SRAL).

Animation du réseau Vigne : Alexandra BONOMELLI - Comité Champagne. Tél. : 03 26 51 50 62 - courriel : alexandra.bonomelli@civc.fr

Coordination et renseignements : Claire COLLOT - Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est. Tél : 03 83 96 85 02 - courriel : claire.collot@grandest.chambagri.fr

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, abonnez vous ici

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/abonnez-vous-gratuitement-a-nos-bsv/>

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.

